



**200301** **OUVERTURE**

Monsieur Maxime Dupont, maire, ouvre la séance ordinaire du conseil le 9 mars 2020 à 19 h et souhaite la bienvenue.

Sont présents :    Maxime Dupont, maire                                    Siège n° 3: Jean-Pierre Saucier  
                          Siège n° 1 : Roger Rioux, pro maire                             Siège n° 4 : Gaétane Gagnon  
                          Siège n° 2 : Nathalie Trudeau                                    Siège n° 5 : vacant  
                          Siège n° 6 : Yannick Pelletier

Absent :

Tous, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Maxime Dupont.  
La directrice générale, madame Josée Sirois est aussi présente.

**200302** **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Nathalie Trudeau et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'ordre du jour tel que présenté. Deux points sont ajoutés au varia : A) Présentation du règlement 401-2020 B) Avis de motion du règlement 401-2020. Le varia reste ouvert.

L'ordre du jour est le suivant :

**ORDRE DU JOUR DU 9 MARS 2020**

**SÉANCE RÉGULIÈRE**

1. Ouverture à 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 février 2020
4. Mot du Maire
5. Présentation projet RÉCIM
6. Comptes du mois
7. Correspondance
  - A. Centre des femmes Catherine Leblond
  - B. Budget réunion des maires le 22 avril
  - C. Achat d'une boudineuse
  - D. Achat d'une plastifieuse
  - E. Achat de 3 classeurs latéraux
  - F. Abat poussière
  - G. CABAB
8. Résolution « 191220 Taxes de services pour les locataires »
9. Résolution « Vente pour parcelle de terrain au ministère des Transports »
10. Inspection risque 1 et 2 réponses de Saint-Clément
11. Congrès ADMQ
12. Abonnement ADMQ
13. Correction 191222A pour le cimetière et le terrain
14. Présentation règlement 400-2020 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux



15. Avis de motion règlement 400-2020 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
16. Résolution « Personne-ressource projet RÉCIM »
17. Varia
  - a)
  - b)
  - c)
18. Période de questions
19. Prochaine réunion de travail ; lundi 6 avril 2020 à 18h30
20. Prochaine réunion du conseil ; mardi 14 avril 2020 à 19h
21. Levée de la séance

**200303 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2020**

Il est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020.

**Adoptée.**

**200304 MOT DU MAIRE**

Maxime fait mention de deux règlements de la MRC des Basques que nous aurons à adopter à la prochaine réunion.

**200305 PRÉSENTATION PROJET RÉCIM**

Madame Chantal Ouellet a été mandatée pour aider à monter le projet de la réfection de la salle municipale. Celle-ci fait la présentation du tableau des coûts de financements aux conseillers.

**200306 COMPTES DU MOIS**

<b>COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS</b>		
<b>Salaire du 1er février 2020 au 29 février 2020</b>		
	<b>Total</b>	<b>10 420,17 \$</b>

<b>COMPTES REÇUS AU COURANT DU MOIS À PAYER LE MOIS SUIVANT</b>		
Facture reçue en janvier et payée en février		
# chèque 11213 Poste Canada	Timbres	123,72 \$
# chèque 11214 Revenu Québec	Impôts	159,32 \$
# chèque 11215 Harnois Énergie inc.	Mazout, diesel, essence	6 089,42 \$
# chèque 11216 Imprimerie Publicom	Bulletin de vote	373,67 \$
# chèque 11217 Buanderie RDL	Salopette et tapis	109,23 \$
# chèque 11219 Webetic	Dernier versement du site web	776,08 \$
# chèque 11220 SAAQ	Immatriculation 2020	2 430,68 \$
# chèque 11221 R+O Énergie	Ingénierie	1 839,60 \$
# chèque 11222 Service Agro Mécanique	Tube pour pneu de la pépinière	67,84 \$
# chèque 11223 Équipement SMS	Pièces	301,54 \$
# chèque 11224 Kopilab	Copies facturables	46,39 \$
# chèque 11225 ADMQ	Abonnement 2020	923,43 \$
# chèque 11226 Fermer Yves Pelletier	3e partie souffleur	4 068,10 \$
# chèque 11227 Poste Canada	Timbres	169,87 \$



# chèque 11231 Wurth Canada	Pièces et dégraissant	226,79 \$
# chèque 11232 MRC des Basques	Quote-part	18 667,50 \$
# chèque 11233 Les éditions juridiques FD inc.	Renouvellement code municipal	94,28 \$
# chèque 11234 Carrefour du camion	Essuie-glace et clignotant	88,51 \$
# chèque 11236 Air Liquide	Cylindres	484,95 \$
# chèque 11237 Agence du revenu du Canada	Impôts	358,05 \$
# chèque 11241 Chantal Ouellet	Montage du projet RÉCIM	360,00 \$
Bell	Internet	82,03 \$
Bell	Téléphone	149,08 \$
Hydro Québec	Éclairage de rue	144,09 \$
Retenues à la source	Provincial	2 472,84 \$
Retenues à la source	Fédéral	956,50 \$
RCAP	Contrat imprimante	111,53 \$
		<b>41 675,04 \$</b>
Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.		
Josée Sirois		
Directrice générale et secrétaire-trésorière		

<b>REVENUS</b>		
Loyers	Loyers	718,00 \$
Licence animaux	Licence	15,00 \$
Photocopies/Fax	Fax	6,00 \$
Sacs de recyclage	Sacs	27,50 \$
Ministère des Transports	Subvention du député	7 000,00 \$
Virement du compte épargne	Virement	10 000,00 \$
		<b>17 766,50 \$</b>

Il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil adopte les comptes du mois.

**Adoptée.**

200307

**CORRESPONDANCE**

**A) CENTRE DE FEMMES CATHERINE LEBLOND**

Invitation à un vernissage

**B) RÉSOLUTION 200307B BUDGET RÉUNION DES MAIRES**

Il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à la majorité que le conseil accepte un budget de 50\$ pour l'achat de nourriture et de 30\$ pour l'achat d'équipement pour la réunion des maires qui aura lieu à Saint-Guy le 22 avril 2020.  
Le conseiller Roger Rioux votait pour 50\$ en tout.

**C) RÉSOLUTION 200307C ACHAT D'UNE BOUDINEUSE**

Il est proposé par Jean Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'achat d'une boudineuse chez MonBuro.ca au coût de 139,39\$ + taxes.

**D) RÉSOLUTION 200307D ACHAT D'UNE MACHINE À PLASTIFIER**

Il est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'achat d'une machine à plastifier chez MonBuro.ca au coût de 131,89\$ + taxes.

**E) RÉSOLUTION 200307E ACHAT DE 3 CLASSEURS LATÉRAUX**

Il est proposé par Gaétane Gagnon et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'achat de trois classeurs latéraux chez MonBuro.ca au coût de 599 \$ chacun plus taxes.

**F) ABAT-POUSSIÈRES**

Offre de service des aménagements Lamontagne inc. pour les abats poussière.

**G) RÉSOLUTION 200307G RENOUELEMENT « CAPAB »**

Il est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte le renouvellement de la carte de membre au Centre d'aide aux proches aidants des Basques au coût de 25\$.



**200308** **8. RÉSOLUTION 200308 « ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 191220 « TAXES DE SERVICES POUR LES LOCATAIRES »**

Il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à l'unanimité que la résolution 191220 soit annulée. Suite à des renseignements à la régie du logement nous ne pouvons procéder à envoyer un compte de taxes pour les égouts, vidange et recyclage aux locataires. Nous devons le faire à partir du bail. Lors du renouvellement du bail 2021, ces taxes seront applicables.

**Adoptée.**

**200309** **9. RÉSOLUTION 200309 « VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS »**

Il est proposé par Gaétane Gagnon et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité de Saint-Guy vende au ministère des Transports du Québec une parcelle de terrain connue et désignée comme étant le lot 6 315 831 du Cadastre du Québec, pour un prix de 1 600.00\$;

QUE la municipalité de Saint-Guy autorise madame Josée Sirois, directrice générale et monsieur Maxime Dupont, maire, à signer l'acte de vente et tous autres documents nécessaires pour donner droit à la transaction.

**Adoptée.**

**200310** **10. RÉSOLUTION 200310 « INSPECTION RISQUE 1 ET 2.**

Suite à la réception de la soumission du service incendie de Saint-Clément, il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à l'unanimité que le service incendie de Lac-des-Aigles soit choisi pour faire l'inspection des risques 1 et 2 dans les résidences.

La soumission de Saint-Clément est de 35\$ par résidence et celle de Lac-des-Aigles, 25\$ par résidence.

**Adoptée.**

**200311** **11. RÉSOLUTION « CONGRÈS ADMQ 2020 »**

Il est proposé par Jean Pierre Saucier et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Guy autorise madame Josée Sirois, directrice générale à s'inscrire au congrès de l'ADMQ 2020.

Les frais de l'inscription sont de 555 \$ plus taxes pour les membres de l'ADMQ. À ce montant s'ajoutent les frais de séjour et les frais de déplacement.

Les frais de déplacement sont partageables avec la municipalité de Lac-des-Aigles.

**Adoptée.**

**200312** **12. ABONNEMENT ADMQ**

Il est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte le renouvellement annuel de l'ADMQ au montant de 923.43 avec les taxes.

**Adoptée.**

**200313** **13. CORRECTION DE LA RÉSOLUTION 191211A POUR LE CIMETIÈRE ET LE TERRAIN**

Il est proposé par Nathalie Trudeau et résolu à l'unanimité que la résolution 191211A soit corrigée, car la spécification de la pratique de culte religieux a été adoptée à la réunion de décembre, mais ne figurait pas dans la résolution.

Ce point ne change en rien le prix du terrain, cela apporte juste une spécification concernant la fabrique de Lac-des-Aigles qui se garde un lieu de culte lors d'évènement religieux.

**Adoptée.**



**200314** **14. PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 400-2020 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX.**

Monsieur le maire présente le règlement du code de déontologie des élus municipaux

Modification effectuée :

**ARTICLE 7**

Les élus s'engagent à respecter le règlement, en ont pris connaissance le \_\_\_\_\_ et en ont reçu une copie avec leur signature.

**200315** **15. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 400-2020 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Le conseiller Roger Rioux donne avis de motion qu'à la séance du conseil du 14 avril 2020, le règlement 400-2020 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adoptée.

**Adoptée**

**200316** **16. RÉOLUTION 200316 PERSONNE-RESSOURCE PROJET RÉCIM**

Il est proposé par Nathalie Trudeau et résolu à l'unanimité que le conseil accepte d'engager Madame Chantal Ouellet pour poursuivre le projet RÉCIM.

**Adoptée.**

**200317** **17.VARIA**

**A) PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 401-2020 PORTANT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY**

Monsieur le maire présente le règlement portant sur le traitement des élus de la municipalité de Saint-Guy.

Modification effectuée :

**Article 15**

Les élus s'engagent à être présents lors de tous les conseils, les réunions ou conseils spéciaux ainsi qu'aux réunions de travail. Les élus s'engagent à respecter le règlement, en ont pris connaissance le \_\_\_\_\_ et en ont reçu une copie avec leur signature.

**B) AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 401-2020 PORTANT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY**

Monsieur Roger Rioux donne avis de motion qu'à la séance du conseil du 14 avril 2020, le règlement 401-2020 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adoptée.

**Adoptée.**

**200318** **18.PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Une personne pose des questions.

**200319** **19.PROCHAINE RÉUNION DE TRAVAIL**

Lundi 6 avril 2020, 18h30

**200320** **20.PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL**

Mardi 14 avril 2020, 19h



**200321**

**21. RÉSOLUTION LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Roger Rioux et résolu à l'unanimité des membres présents que la levée de l'assemblée soit faite à 20h03

**Adoptée.**

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions : 200307A, 200307B, 200307C, 200307D, 200307E, 200307G, 200310, 200311, 200312,

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

\_\_\_\_\_  
Maxime Dupont  
Maire

\_\_\_\_\_  
Josée Sirois,  
d.g/s.t